

# Le dilemme du sac de collecte pour plastiques mixtes

**Désirant protéger l'environnement, des consommateurs et consommatrices recourent à l'offre de sacs de collecte pour plastiques mixtes. Or en réalité, l'avantage de cette collecte est minime. Qui plus est, ce système de sacs contribue à semer la confusion dans les esprits ; conséquence : on retrouve toujours plus de matières étrangères dans les collectes séparées.**

Les consommateurs suisses attachent beaucoup d'importance à la protection de l'environnement. Ils sont donc prêts à s'engager pour la collecte des différentes matières valorisables, ce qui nous permet de nous vanter sans fausse modestie d'être les champions du monde du recyclage. Il n'est pas étonnant que nous rechignons à nous débarrasser du plastique usagé provenant de notre ménage en le jetant à la poubelle. Différentes entreprises, conscientes de ce que ressentent les consommateurs, réagissent en proposant des sacs de collecte pour plastiques mixtes. On peut déposer dans ces sacs payants toutes les différentes sortes de plastique. Cela peut paraître judicieux. Cependant, fait inconnu du grand public, à ce jour, plus de 70 pour cent des matières plastiques provenant des ménages ne peut pas être recyclé et doit donc être incinéré. La raison en est simple : les plastiques diffèrent les uns des autres par leurs caractéristiques

chimiques, physiques et techniques et par conséquent, seule la collecte séparée des différents types de plastiques permet une valorisation matérielle judicieuse. En voici deux exemples : le recyclage des bouteilles à boissons en PET, couronné de succès, de même que le recyclage des « bouteilles en plastique » récemment introduit. Ces deux systèmes sont judicieux, avantageux et de plus, n'entraînent pas de frais pour les consommateurs. La recette du succès, c'est la collecte séparée des matières valorisables. Grâce au fait que le consommateur procède lui-même au tri, le système est économique, efficace, et il garantit une proportion minime de matières étrangères. Or les proportions minimales de matières étrangères constituent la condition de base pour une économie en circuit fermé d'excellente qualité et hautement écofavorable.

## L'Europe est en faveur de la collecte séparée

En 2014, le réputé Institut Fraunhofer a analysé les flux de matières de la « poubelle jaune » – l'équivalent allemand du sac de collecte pour plastiques mixtes. Sa conclusion : seule une quantité d'environ 31 pour cent en poids de la matière collectée peut être valorisée. Le reste doit être incinéré. L'élément déterminant pour le succès des systèmes de recyclage est donc l'apport, c'est-à-dire la matière collectée. Sa qualité doit être excellente si l'on veut pouvoir fabriquer une matière première secondaire à partir d'elle. Dans son nouveau paquet de mesures visant à fermer le circuit, l'UE poursuit la stratégie de promouvoir les collectes séparées de matières valorisables et d'introduire des normes de qualité pour les matières dites secondaires, ce qui devrait renforcer la commercialisation de ces dernières (plus de détails en p. 4).

## Pourquoi incinère-t-on autant?

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le groupement professionnel « Table ronde sur le recyclage des matières plastiques » – dont font

également partie les défenseurs du sac de collecte mixte – concluent leur nouvelle enquête en relevant que seuls 3,6 pour cent des déchets plastiques des ménages n'ont pas de possibilité de collecte alors qu'ils pourraient probablement être recyclés. Le reste est composé de deux parties. Pour la partie moins importante (notamment les bouteilles à boissons en PET, les bouteilles en plastique, les appareils électriques et électroniques), la valorisation de qualité supérieure est assurée par des collectes spécifiques. La majeure partie en revanche est composée d'un magma de plastiques non recyclables\*. Ces matières plastiques seront incinérées même si elles sont collectées dans un sac payant.

## Ne pas imposer un changement de système

Puisque les deux collectes séparées des bouteilles à boisson en PET et des bouteilles en plastique couvrent la quasi-totalité des possibilités de recycler les matières plastiques, l'introduction d'un système de collecte supplémentaire pour les plastiques mixtes n'est pas judicieuse. Pour 3,6 pour cent de matière plastique potentiellement recyclable – c'est-à-dire 0,7 pour cent des déchets provenant des ménages – l'introduction d'une collecte mixte, donc d'un changement de système, est largement inefficace et ne mène que dans un cul-de-sac.

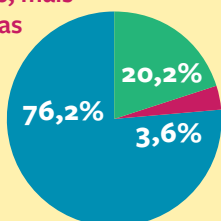
**Conclusion :** Les collectes séparées – c'est-à-dire les systèmes de collecte impliquant le tri préalable des matières valorisables et leur restitution gratuite – obtiennent d'excellents résultats dans les études relatives aux nuisances environnementales tant sur le plan de la protection de l'environnement que des facteurs économiques. Au lieu d'introduire des collectes mixtes, il vaudrait mieux optimiser les collectes séparées existantes et, dans la mesure où cela se justifie, compléter celles-ci par une collecte ciblée de différentes autres matières, et ce de façon uniforme dans toute la Suisse.

### Déchets de plastique provenant des ménages :

20,2% recyclables  
(collecte séparée existante)

3,6% recyclables, mais  
mise en œuvre pas  
encore réalisée  
(potentiel)

76,2% pas  
recyclables  
(incinération)\*



Source : Rapport final du groupement professionnel « Table ronde sur le recyclage des matières plastiques », 2013

\*ne pouvant être recyclé raisonnablement sans un investissement disproportionné (incinération)

# Opposition dans les cantons et les communes

**Dans beaucoup de cantons et de communes, la collecte mixte des plastiques constitue un thème politique très d'actualité. Or l'opinion générale est univoque : selon l'état actuel des connaissances, la collecte mixte des plastiques n'est pas utile.**

« Il faut absolument éviter de réduire ou de mettre en danger la motivation de la population à trier correctement les déchets par le biais de règlements inutilement compliqués et d'offres multiples et peu transparentes de recyclage du plastique. » La diversité de leurs composants (hétérogénéité) et souvent aussi leurs souillures mettent gravement en danger la valorisation matérielle des déchets plastiques provenant des ménages, notamment si l'on vise à dégager une plus-value écologique et économique de cette valorisation.

**Conseil d'État de Zurich**  
Mai 2015



Zoug, la pionnière de la collecte des plastiques mixtes, a renoncé à l'introduction d'un sac de collecte. Ses raisons principales : qualité insuffisante de la matière collectée, flux de matière non transparents, frais cachés élevés à la charge de la ville et financement en aval. « Un financement en aval signifierait que le commerce et les fabricants sont libérés de leur obligation de recyclage et qu'ils n'ont plus besoin de s'intéresser au thème des emballages ménageant les ressources. » Par ailleurs, le tri de déchets en aval signifierait l'abandon du principe du tri sélectif de matières valorisables. « Il serait contre-productif d'assouplir le système actuel du tri sélectif, qui permet d'obtenir une qualité élevée à bas prix. »

**Conseil municipal de Zoug**  
Mars 2016



« Nos expériences démontrent que le tri correct, l'hygiène et la communication fonctionnent le mieux dans les déchetteries surveillées et que ce système-là est le plus efficace sur le plan écologique et économique. » La commune de Reinach considère donc que les sacs pour plastiques mixtes « ne semblent pas conduire au but visé. »

**Conseil communal de Reinach BL**  
Mars 2016



Le but de l'économie des déchets et du recyclage n'est pas de recycler un produit à tout prix. Les expériences faites en Allemagne et en Suisse démontrent que le pourcentage de matière non recyclable provenant de la collecte de plastiques mixtes est de 50 à 70%. Comme à l'heure actuelle les processus logistiques et les voies de transport ne sont pas optimaux et que la technique n'a pas encore atteint le niveau requis, la collecte de plastiques provenant des ménages ne contribue pas pour l'instant à ménager les ressources et à réduire les atteintes à l'environnement.

**Conseil d'État de Bâle-Ville**  
Mars 2016



Le canton de Neuchâtel estime que l'introduction d'une collecte gratuite des plastiques mixtes entraînerait un déficit de financement de plus de 2 millions de francs. Ce déficit devrait être couvert via la taxe de base de l'élimination des déchets, ce qui réduirait à néant l'effet incitatif dans le domaine de la gestion des déchets. Par ailleurs, la collecte mixte des plastiques ne remplit pas les exigences du canton. 20 pour cent seulement de la matière collectée (après déduction des bouteilles à boisson en PET et des bouteilles en plastique) peut être valorisée matériellement après avoir été collectée, transportée et triée. Les coûts sont très élevés et l'écbilan négatif.

**Conseil d'État de Neuchâtel**  
Janvier 2016



Le canton de Soleure considère qu'il serait prématuré d'introduire maintenant la collecte des déchets en matière plastique. Des questions importantes relatives à la logistique de la collecte, du transfert des coûts, du monopole de l'élimination des déchets provenant de zones d'habitation et des compétences correspondantes n'ont pas encore trouvé de réponses.

**Conseil d'État de Soleure**  
Août 2015



## L'OFEV est en faveur du tri sélectif de bouteilles à boissons en PET



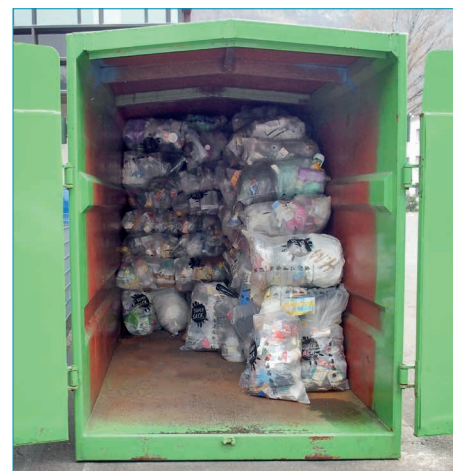
**Michel Monteil**  
Chef de division Déchets et matières premières, OFEV

**« Le système suisse de collecte des bouteilles à boissons en PET est de grande qualité et assure une forte efficacité du recyclage. Ce système de collecte sélective devra impérativement être maintenu aussi dans le cas de l'introduction de nouvelles collectes pour le plastique. »**

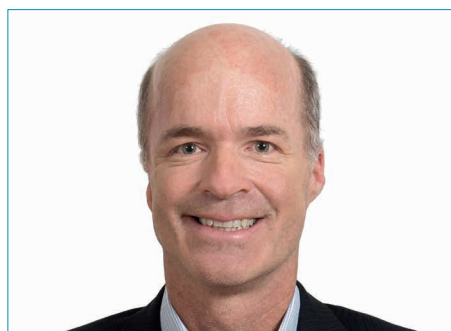
## Maintenir la collecte sélective

L'Organisation Infrastructures communales OIC (une organisation de l'Association des Communes Suisses et de l'Union des villes suisses), Swiss Recycling (l'association faîtière des organisations suisses du recyclage) ainsi que l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets ASED se prononce en faveur des activités visant le recyclage sélectif des matières plastiques. Un potentiel existe en particulier dans l'industrie et l'artisanat, qui produisent de grandes quantités de déchets de matières plastiques non mélangées. Par ailleurs, ces trois organisations déconseillent formellement l'introduction d'une collecte de plastiques mixtes provenant

des ménages, qui saborderait la collecte sélective de matières valorisables. En effet, les collectes mixtes augmentent la contamination croisée et par conséquent les coûts de traitement des collectes séparées existantes. La collecte sélective de matières valorisables a fait ses preuves et elle est bien implantée dans la population. Le système ne revient pas cher aux communes et il permet d'obtenir une matière collectée de haute qualité. Il faut donc d'éviter de mettre ce système en danger. Une collecte séparée des « bouteilles en plastique avec couvercle provenant des ménages » ciblée et uniforme sur le plan national constitue un complément judicieux à l'offre de recyclage existante.



Collectes de plastiques fournis par les ménages : inefficaces et discutables sur le plan écologique.



**Alex Bukowiecki**  
Directeur de l'OIC

**« Si l'avis que le commerce et les producteurs ne sont plus soumis à des obligations dans le domaine du recyclage prenait le dessus, il s'agirait de signaux allant à l'encontre des efforts visant à l'efficacité de mise en œuvre des ressources utilisées pour les emballages. Si par ex. la collecte du PET était transférée elle aussi du commerce vers le système de sacs pour collecte mixte, les communes se verraient confrontées à de nouvelles charges de collecte qui entraîneraient des coûts énormes. »**

## Jamais de bouteilles à boissons en PET dans le sac de collecte

Les sacs de collecte pour plastiques mixtes polluent le recyclage du PET. La confusion croissante dans l'esprit des consommateurs a pour conséquence que l'on retrouve toujours plus de matières étrangères dans les collectes séparées des bouteilles à boissons en PET. Ceci complique le recyclage et le renchérit, tout en mettant en danger le circuit fermé des bouteilles – un développement néfaste pour l'organisation sans but lucratif PET-Recycling Schweiz.

À l'étranger, on nous envie pour le circuit fermé des bouteilles, qui correspond à la norme écologique la plus élevée du recyclage. Ce système évite la production de 152'000 tonnes de gaz à effet de serre au minimum (CO<sub>2</sub> en particulier) et économise 52 pour cent d'énergie par rapport à l'incinération et la production de nouveau PET.

Les bouteilles à boissons en PET éliminées dans un sac de collecte perdent leur aptitude au contact alimentaire parce qu'elles y sont souillées par les restes de liquides (vinaigre, huile ou produits d'entretien). Un tri ultérieur n'y changera rien. En vertu des dispositions relatives à l'hygiène des denrées alimentaires, le matériau est perdu pour le circuit fermé des bouteilles et doit donc être remplacé par du PET neuf importé. Cela alourdit l'écobilan.

**Cette consigne demeure donc valable :** Merci de toujours rapporter vos bouteilles à boissons en PET dans le commerce ou dans une déchetterie. Non seulement vous agissez en faveur de l'environnement, mais vous économisez aussi de l'argent.

**Merci de NE PAS  
JETER vos bouteilles  
à boissons en PET**



**dans le sac de  
collecte pour  
plastiques.**

**Leur place est dans la  
collecte séparée gratuite.  
L'environnement vous  
remercie.**

Plus d'informations sur [www.petrecycling.ch](http://www.petrecycling.ch)



## L'optimisation des circuits fermés des matières

Il est déterminant pour la Suisse, pays pauvre en matières premières, de collecter les matières premières recyclables de grande valeur et de les valoriser au profit de l'économie nationale. De ce fait, l'industrie suisse du recyclage investit beaucoup afin que la collecte, le tri et la valorisation des bouteilles à boissons en PET et des bouteilles en plastique aient lieu en Suisse. Par contre, de nombreux vendeurs de sacs de collecte pour plastiques mixtes transportent à l'étranger le plastique collecté pour y être retraité. Or cette procédure fait perdre à la Suisse des emplois, des rentrées fiscales et des matières valorisables et notre pays se fait distancer dans l'un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide – l'économie verte. Une matière collectée de haute qualité ainsi que des débouchés commerciaux constituent les conditions de base pour fermer les circuits matériels. C'est pourquoi l'idée d'étendre la collecte à de nouvelles catégories de matières à collecter doit toujours être étudiée à fond, l'objectif du recyclage

devant être axé sur la réduction des atteintes à l'environnement. Puisque chaque collecte entraîne des nuisances pour l'environnement (logistique, tri, etc.), le potentiel de protection de l'environnement doit être mis en relation avec les charges liées à la collecte et à la valorisation. Par conséquent, maximiser uniquement les quantités collectées ne suffit pas à créer un avantage pour l'environnement.

### Design for Recycling

Malgré les progrès techniques considérables réalisés dans le domaine des installations de tri et de valorisation, il n'est pas possible de séparer et valoriser toutes les matières potentiellement valorisables. Les progrès à réaliser dans le domaine du recyclage devraient se situer non pas au niveau de la collecte, mais bien à celui de la production. Une conception des produits intelligente et axée sur la durabilité – dite «Design for Recycling» – améliore l'aptitude au recyclage et partant l'écobilan de produits. «Design for Recycling» – améliore l'aptitude au recyclage et partant l'écobilan de produits.



*Bien équipées pour l'avenir : les installations de tri des bouteilles en PET et en plastique hyper-modernes sont déjà implantées en Suisse.*

## L'Europe en faveur de la collecte sélective

Pour le compte de la Commission européenne, une comparaison de différents systèmes de recyclage établis dans les capitales des pays de l'UE a été effectuée en 2014/15. L'étude conclut que la promotion de la collecte séparée – et en particulier de la collecte séparée stricte – ainsi que l'introduction de taxes sur les déchets permettrait d'augmenter les quantités des matières recyclables. Dans une étude relative à la « poubelle jaune » réalisée en 2014, le réputé Institut

Fraunhofer a conclu que l'apport – c'est-à-dire la matière collectée – est déterminant pour la valorisation matérielle. Avec un apport de mauvaise qualité, on obtient une matière première secondaire de mauvaise qualité également.

Le paquet de mesures visant à la fermeture des circuits adopté par la Commission européenne en décembre 2015 et transmis au Parlement européen vise l'utilisation durable de ressources. Cet objectif doit être

atteint principalement par la réduction de la consommation de ressources par habitant et par une conception des produits axée sur la durabilité. Les produits doivent être conçus de telle sorte que les matières valorisables demeurent le plus longtemps possible dans le circuit fermé de l'économie et puissent être recyclées sans problèmes. Cela devrait permettre de protéger considérablement l'environnement et de promouvoir l'économie.

**Organisation Infrastructures  
Communales** 031 356 32 42

**Swiss Recycling** 044 342 20 00

**Office fédéral de l'environnement**  
058 462 93 80

**PET-Recycling Schweiz**  
044 344 10 80

**Association suisse des exploitants  
d'installations de traitement  
des déchets** 031 721 61 61



**Patrik Geisselhardt**  
Directeur de Swiss Recycling

*« Les collectes mixtes ont de quoi tenter les consommatrices et les consommateurs parce qu'elles sont simples et pratiques. Or elles ne peuvent aucunement se mesurer avec la collecte séparée des matières valorisables. Seule la collecte séparée garantit le recyclage des matières valorisables à un niveau élevé. »*